

Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s



Madame la directrice,

Notre gouvernement, par la voix de notre premier ministre, nous pousse à marche forcée vers le tout électrique.

Dans le même temps, vous n'êtes pas sans connaître les tarifs pratiqués à la station-service... à moins que vous ayez installé une raffinerie dans le jardin de votre logement de fonction ou que vous n'utilisez pas votre propre véhicule.

Vous êtes fière du nouveau bâtiment administratif AGORA Badinter, construit à l'extérieur de l'établissement et de son parking flambant neuf équipé de bornes de recharge. UNE BELLE VITRINE...

Ces dernières ne sont pas alimentées...donc inutilisables.

Le code de la construction et de l'habitation est clair : permettre une recharge effective et utilisable, pas une simple installation symbolique (art L111.3.8, R111.14.2, 111.14.8).

Peu importe que le projet ait été initié sous une ancienne direction et qu'il soit inauguré par une nouvelle, la responsabilité de la mise en service effective incombe à la direction actuelle.

Le **SPS-CEA exige :**

- La mise en service immédiate des bornes existantes
- Le respect effectif des obligations du code de la construction
- Un calendrier précis de raccordement et de fonctionnement
- Une solution équitable et accessible pour tous les agents.

Le bureau local

15.04.2026